	GFC		GFC 2010 Liste des Evolutions
	Version N°	Date Version	
	GfcAdmin 2010 V 10.11	10/12/2009	
	CB 2010 V 10.11	10/12/2009	
	CG 2010 V 8.11	10/12/2009	
	Régies 2010 V 7.11	10/12/2009	

SOMMAIRE

1.	GFC MYSQL.....	2
2.	CORRECTIONS ET AMELIORATIONS DEPUIS LA VERSION GFC 2009 MYSQL	2
2.1.	GFCADMIN - EXERCICE EN COURS	2
2.2.	COMPTABILITE BUDGETAIRE – EXERCICE EN COURS	3
2.3.	COMPTABILITE GENERALE – EXERCICE EN COURS	4
2.4.	REGIE.....	7
2.5.	GFCADMIN – EXERCICE ANTERIEUR	7
3.	DESINSTALLATION DE GFC.....	8

		GFC	GFC 2010 LISTE DES EVOLUTIONS
Version N°		Date Version	
GfcAdmin 2010 V 10.11	10/12/2009		
CB 2010 V 10.11	10/12/2009		
CG 2010 V 8.11	10/12/2009		
Régies 2010 V 7.11	10/12/2009		

1. GFC MySQL

En 2010, GFC est disponible uniquement en version MySQL :

- Toutes les bases doivent être sous MySQL pour effectuer le basculement comptable :
 - Pour les établissements déjà sous GFC 2009 MySQL, cela est déjà fait avant le basculement.
 - Pour les établissements encore sous GFC 2009 Interbase, il est nécessaire, après installation du CD ou de l'exécutable GFC, d'effectuer une migration de la base 2009 vers MySQL, dans un menu de GFC.
- Les modules sont tous en version MySQL, que ce soit pour 2009 basculé comme pour 2010.

2. CORRECTIONS ET AMELIORATIONS DEPUIS LA VERSION GFC 2009 MySQL

2.1. GFCADMIN - EXERCICE EN COURS

- **Connexion**
Correction du message affiché en cas d'installation incomplète : « L'installation de le Comptabilité Budgétaire est incomplète ».
- **Aide en ligne**
Elle est mise à jour pour 2010.
- **Affichage**
L'année d'exercice est affichée dans la barre d'état.
- **Gestion établissements**
Ajout d'un contrôle pour autoriser la modification d'un régisseur uniquement si la régie n'a jamais réceptionné d'habilitation.
- **Basculement**
 - La liste des contrôles bloquants n'édite plus une page vide en cas d'existence du compte de chèques à l'encaissement (5112) d'une régie, non soldé.
 - Suppression de l'erreur « violation of FOREIGN KEY constraint FK_BORDEREAUX_COMPTE_DEPOT_ID" on table BORDEREAUX_CHEQUES » constatée si un compte de dépôt n'est plus utilisé par un établissement mais a été utilisé en bordereau chèques.
 - Sur la dernière page de l'assistant, modification du message relatif à l'extourne.
- **Libération réseau**
Autorisée si l'on est seul sur la base avant de lancer la libération.

		GFC 2010
Version N°	Date Version	LISTE DES EVOLUTIONS
GfcAdmin 2010 V 10.11	10/12/2009	
CB 2010 V 10.11	10/12/2009	
CG 2010 V 8.11	10/12/2009	
Régies 2010 V 7.11	10/12/2009	

2.2. COMPTABILITE BUDGETAIRE – EXERCICE EN COURS

- **Aide en ligne**
Elle est mise à jour pour 2010.
- **Références – Chapitres budgétaires**
Pour un utilisateur pouvant modifier les nomenclatures, il n'est plus possible d'indiquer qu'un chapitre de service général est avec réserves.
- **Références – Plan comptable**
 - Modification d'intitulé pour certains comptes :

COMPTES	LIBELLES ANCIENS	LIBELLES NOUVEAUX
744511	Cnasea – Rémunérations CES	ASP – Rémunérations CES
744512	Cnasea – Rémunérations CEC	ASP – Rémunérations CEC
744513	Cnasea – Rémunérations CA	ASP – Rémunérations CA
744514	Cnasea – Rémunérations CAE	ASP – Rémunérations CAE
74452	Cnasea – Frais de formation	ASP – Frais de formation

ASP = Agence de service et de paiement
 - Pour les établissements n'utilisant pas la nomenclature de référence, la longueur maximale d'un numéro de compte passe de 7 à 10 caractères.
- **Budget initial – Saisie**
Il n'est plus possible d'avoir un chapitre déséquilibré par rapport aux lignes du chapitre.
- **Budget initial – Réception préparation budgétaire**
 - Le contenu de la réception est dans un seul fichier de format .zip.
 - Les emplois saisis en Préparation Budgétaire sont récupérés avec leurs identifiants afin de conserver leur ordre de création.
- **Budget – Visualisation**
Correction d'un problème d'arrondi en **Virement entre codes de gestion**.
- **Budget – Documents / produits scolaires / Variation des produits scolaires**
Le crédit nourriture, en cas d'existence d'autres recettes n'affectant pas le crédit nourriture, est correctement calculé. Ceci se produisait suite à une modification des autres recettes dans le **Suivi du SAH**.
- **Budget – Documents – Historique**
Pour les DBM, la date restituée est celle de la validation, et non plus celle de la saisie.
- **Approvisionnements – saisie/réception des approvisionnements anticipés**
 - Le contenu de la réception est dans un seul fichier de format .zip.
 - Proposition d'un répertoire par défaut si la Comptabilité Budgétaire de N-1 est présente.
- **Approvisionnements - documents**
 - Une sélection avancée sur le fournisseur ne restitue plus l'identifiant mais la raison sociale du fournisseur.
 - Agrandissement de la zone restituant l'adresse mel, aussi bien sur le bon de commande que sur la fiche d'approvisionnement.

		GFC	GFC 2010
Version N°	Date Version		
GfcAdmin 2010 V 10.11	10/12/2009		LISTE DES EVOLUTIONS
CB 2010 V 10.11	10/12/2009		
CG 2010 V 8.11	10/12/2009		
Régies 2010 V 7.11	10/12/2009		

- **Liquidations**
 - Si le premier engagement trié par numéro d'engagement a un montant à 0, suite à une liquidation partielle d'un montant égal à l'engagement, on peut tout de même saisir une liquidation sur un autre engagement.
 - Plus d'erreur imprévue en édition de la liste des informations de marché, lorsqu'on a une sélection sur un chapitre.
- **Documents des dépenses – Situation des dépenses engagées**
Le bouton **Extraire** est géré correctement selon les choix d'édition effectués.
- **Dépenses – Documents – Mandatement**
Il n'y a plus d'incohérence d'affichage suite à une réimputation.
- **Recettes externes – Réception**
 - Lors de la réception, les chapitres budgétaires sont maintenant bien mis à jour.
 - Les conventions ne peuvent plus être dupliquées.
- **Mémoires – Historique**
En visualisation d'un rectificatif mémoire donnant lieu à une réduction de recette, le bordereau n'affiche plus 0 et la date 31/12/99.
- **Extourne - Réception**
 - Le contenu de la réception est dans un seul fichier de format .zip.
 - Si erreur lors de la mise à jour de la base et que les modes de paiements sont modifiables, ajout d'un message « Vérifiez que les modes de paiements utilisés en N-1 existent en N ».
 - S'il y a un problème pendant la réception de l'extourne – par exemple, mode de paiement inexistant – le message « La prise en charge des mandats et recettes d'extourne a été correctement effectuée » n'est plus affiché.


2.3. COMPTABILITE GENERALE – EXERCICE EN COURS

- **Aide en ligne**
Elle est mise à jour pour 2010.
- **Références – Plan comptable**
Modification d'intitulé pour certains comptes :

COMPTES	LIBELLES ANCIENS	LIBELLES NOUVEAUX
744511	Cnasea – Rémunérations CES	ASP – Rémunérations CES
744512	Cnasea – Rémunérations CEC	ASP – Rémunérations CEC
744513	Cnasea – Rémunérations CA	ASP – Rémunérations CA
744514	Cnasea – Rémunérations CAE	ASP – Rémunérations CAE
74452	Cnasea – Frais de formation	ASP – Frais de formation

ASP = Agence de service et de paiement

- **Paramètres – Agence / Etablissement**
Sur l'onglet **Prélèvement**, il n'est plus possible d'avoir plusieurs échéances d'ajustement pour le même trimestre.
- **Budget – Réception**
Sur la liste de la réception, ajout d'un total des prévisions de dépenses et des prévisions de recettes.

		GFC	GFC 2010
Version N°		Date Version	
GfcAdmin 2010 V 10.11	10/12/2009		
CB 2010 V 10.11	10/12/2009		LISTE DES EVOLUTIONS
CG 2010 V 8.11	10/12/2009		
Régies 2010 V 7.11	10/12/2009		

- **Ecritures automatiques- écritures en attente**
 - Correction du contrôle de dépassement des crédits pour les réimputations.
 - Pour une écriture de mandatement, si l'on coche **paiement à différer**, le compte de paiement doit être obligatoirement renseigné. L'anomalie entraînait la disparition du paiement différé.
- **Balance**
Si choix d'édition de la dernière page, les totaux de la balance sont maintenant corrects à l'impression (ils étaient corrects en visualisation).
- **Brouillard fiches de compte**
Si un compte a un numéro avec 10 caractères, le numéro est bien restitué dans le titre de l'édition.
- **Paiements – Bénéficiaires**
Il n'est plus possible de saisir un RIB incomplet. Ceci était possible en utilisant la croix pour fermer la fenêtre du message d'avertissement de RIB incorrect
- **Paiements – Paiements en attente**
Il n'est plus possible de saisir un RIB incomplet. Ceci était possible en utilisant la croix pour fermer la fenêtre du message d'avertissement de RIB incorrect
- **Paiements – Réception**
Il n'est plus possible de réceptionner des paiements externes de montant nul. Un message en fin de traitement le signale, si la réception en contenait.
- **Passation de service – PV de remise de service**
Afin d'éviter l'obligation de clôturer les régies lors d'une passation de service pour changement de l'agent comptable, un message est ajouté permettant d'identifier l'origine de cette passation :
 - Si la passation concerne une restructuration de l'agence comptable, les régies doivent être clôturées.
 - Si la passation concerne un changement d'agent comptable, il est conseillé de solder les régies, sans nécessité de les clôturer.
- **Régie – Habilitation**
 - Pour une régie de recettes, le nombre maximum de chèques bancaires est 300 et non plus 200.
 - Pour une régie d'avance, le tableau des natures de dépenses affiche maintenant le montant maximum par nature de dépense.
 - Changement de la méthode d'affectation du numéro de régie afin d'éviter un blocage suite à une modification de structure comptable (GfcCria).
- **Régie – Documents**
Les visas sont modifiés sur les documents : arrêté de création, nomination, indemnité, cautionnement.
- **Régie – Transfert habilitation**
Les libellés des natures de recettes et de dépenses ne sont plus tronqués. N'étaient conservés que 15 caractères au lieu des 30 saisis.
- **Encaissements – Saisie**
 - Pour un établissement rattaché, la liste de choix des comptes de liaison propose, en plus des comptes actuels, les comptes : 5112, 5113, 51157, 5116, 5117, 532, 585 (en création et modification).
 - Pour l'agence, dans la liste de choix des comptes de liaison, le compte 51156 n'est plus proposé.

		GFC	GFC 2010
Version N°	Date Version		
GfcAdmin 2010 V 10.11	10/12/2009		LISTE DES EVOLUTIONS
CB 2010 V 10.11	10/12/2009		
CG 2010 V 8.11	10/12/2009		
Régies 2010 V 7.11	10/12/2009		

- En suppression d'une ligne d'encaissement faisant référence à une créance élève, correction du message affiché « ce n'est pas la dernière créance de la convention ».
 - La suppression d'un encaissement ou la modification d'une ligne d'encaissement qui porte sur une créance recette externe n'est pas autorisée s'il y a déjà un encaissement pour une créance postérieure de même convention.
- **Encaissements pour ordre**
- En suppression d'une ligne d'encaissement faisant référence à une créance élève, correction du message affiché « ce n'est pas la dernière créance de la convention ».
 - La suppression d'un encaissement ou la suppression et la modification d'une ligne d'encaissement qui porte sur une créance recette externe ne sont pas autorisées s'il y a déjà un encaissement pour une créance postérieure de même convention.
 - Lorsqu'une ligne d'encaissement porte sur une créance qui a été supprimée, cette ligne d'encaissement n'est pas supprimable. Les autres lignes de cet encaissement peuvent être supprimées.
- **Prélèvement automatique – Préparation – Réception**
En réception des responsables, suppression de l'erreur constatée pour des débiteurs ayant une avance de l'exercice antérieur et aucun prélèvement.
- **Prélèvement automatique – Préparation – Echancier**
Les échéances dont le prélèvement a été effectué en exercice antérieur n'apparaissent plus sur l'échéancier.
- **Prélèvement automatique – Prélèvement**
- Il n'y a plus d'affichage de l'établissement 0000000A lycée Jacques Prévert.
 - En visualisation des prélèvements à effectuer, le montant total est maintenant correct si l'on se déplace d'une page à l'autre.
 - Le bordereau édité au cours du prélèvement a pour titre « Bordereau des Prélèvements effectués » et non plus « Bordereau des Règlements effectués ».
- **Prélèvement automatique – Suivi – Débiteurs**
- Lorsque l'on passe un débiteur à **OK pour prélèvement**, la date de début de prélèvement étant pré-affichée à la date du jour, ajout d'un message en cas d'existence de créances antérieures à cette date. Si ces créances doivent être concernées par le prélèvement, la date de début de prélèvement doit être modifiée.
 - En suppression de débiteur, ajout de test plus précis quant à son utilisation en prélèvements et en encaissements.
 - Au moment de la suppression d'un débiteur, ajout d'un message d'avertissement si celui-ci n'a qu'une avance positive (de l'exercice antérieur).
- **Prélèvement automatique – Suivi – Historique des prélèvements**
Il n'y a plus d'affichage de l'établissement 0000000A lycée Jacques Prévert.
- **Régie de recettes – Créances**
- Les numéros de compte ne sont plus tronqués. N'étaient transférés que 7 caractères au lieu des 10 autorisés par compte.
 - La référence des créances, ainsi que les adresses ne sont plus tronquées par le transfert à la Régie.
- **Régie de recettes – Recettes en attente**
Demande de confirmation avant la suppression ou la modification d'un encaissement ou d'une ligne d'encaissement qui porte sur une créance recette externe, s'il y a déjà un encaissement pour une créance postérieure de même convention.

	GFC		GFC 2010
	Version N°	Date Version	
GfcAdmin 2010 V 10.11	10/12/2009		
CB 2010 V 10.11	10/12/2009		
CG 2010 V 8.11	10/12/2009		
Régies 2010 V 7.11	10/12/2009		

- **Utilitaires – Renumérotation des créances**
Ce traitement n'est plus proposé.
Les numéros de créance contenant le trimestre, il n'est pas possible d'avoir des numéros de créances identiques.
- **Utilitaires – Vérification périodique**
Pour le contrôle de la trésorerie, le résultat du contrôle des comptes de trésorerie est maintenant restitué de façon plus détaillée.

2.4. REGIE

- **Aide en ligne**
Elle est mise à jour pour 2010.
- **Habilitation - réception**
Les libellés des natures de recettes et de dépenses ne sont plus tronqués. N'étaient conservés que 15 caractères au lieu des 30 saisis.
- **Créances - Réception**
Suppression du blocage constaté en réception si le compte de suivi de la régie (545...) a plus de 7 caractères.
- **Créances – Visualisation**
Correction d'une anomalie d'édition : rupture de page ET de compte.
- **Recettes – Saisie**
 - En saisie du tireur, d'une agence ou d'une ville bancaire, ajout d'un contrôle pour ne pas saisir plus de caractères que le nombre maximum autorisé.
 - L'impression des recettes en attente triées par moyen de règlement restitue bien toutes les informations.
- **Fin de période – Transfert**
 - Dans le cas d'une régie dans la même implantation que la Comptabilité Budgétaire et/ou la Comptabilité Générale, ajout du contrôle que le précédent transfert a bien été réceptionné.
 - Les références des lignes de dépense ne sont plus tronquées par le transfert vers la Comptabilité Budgétaire.
 - Les références des lignes de recette ne sont plus tronquées par le transfert vers la Comptabilité Générale.

2.5. GFCADMIN – EXERCICE ANTERIEUR

- **Aide en ligne**
Elle est mise à jour pour 2009 exercice antérieur.
- **Affichage**
L'année d'exercice est affichée dans la barre d'état.
- **Libération réseau**
N'est autorisée que si l'on est seul sur la base avant de lancer la libération.

	GFC		GFC 2010 LISTE DES EVOLUTIONS
	Version N°	Date Version	
	GfcAdmin 2010 V 10.11	10/12/2009	
	CB 2010 V 10.11	10/12/2009	
	CG 2010 V 8.11	10/12/2009	
	Régies 2010 V 7.11	10/12/2009	

3. DESINSTALLATION DE GFC

Si l'on désinstalle GFC, à faire via le panneau de configuration, il faut que la base sous MySQL soit supprimée.

La seule possibilité de suppression de la base GFC MySQL est l'utilitaire **Suppression de la base MySQL** du module GfcAdmin. En conséquence, il n'est pas autorisé de supprimer le module GfcAdmin, tant que la base GFC MySQL existe.

Depuis le message explicatif affiché lors de la désinstallation du module via le panneau de configuration, ajout de la possibilité d'appel direct de GfcAdmin afin d'effectuer la suppression de la base. En fin de suppression, le retour se fait automatiquement vers la désinstallation.